

*Séance du lundi 29 septembre 2008*

***DELEGATION DE M. Didier CAZABONNE***

**D -20080443**

**Appui au projet d'échanges entre la faculté d'odontologie de Bordeaux et l'université de Lima dans le cadre de jumelage et de coopération entre Bordeaux et Lima. Autorisation.**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, la ville de **Bordeaux** et la ville de **Lima** sont unies par un accord de jumelage et de coopération depuis 1956.

Les principales coopérations entre Bordeaux et Lima concernent les échanges universitaires, la culture (photographie, peinture et cinématographie), et le secteur de la santé (formation de médecins péruviens). Depuis 2001, la mairie de Bordeaux soutient un projet de l'association GED 33 (Groupement des Étudiants en Dentaire) de la Faculté d'odontologie de Bordeaux. Il s'agit d'un projet d'appui à la modernisation du secteur de la santé dans les centres hospitaliers de Lima qui permet à l'UFR d'odontologie de Bordeaux d'envoyer chaque année des étudiants bordelais pour un stage clinique d'été.

C'est ainsi qu'en 2006, année de la célébration du 50ème anniversaire de ce jumelage, l'association GED 33 a présenté un projet visant à perpétuer et à mettre en place un véritable système d'échange entre étudiants bordelais et français, et à contribuer à l'image des laboratoires à l'étranger et notamment au Pérou. Cinq étudiants de la faculté d'odontologie de Bordeaux se sont donc rendus à Lima du 26 juin au 10 août 2006.

Cette opération a été renouvelée en 2007 avec trois étudiants de la faculté d'odontologie qui se sont rendus à Lima du 6 au 27 juillet pour mener les actions suivantes :

- Prodiguer des soins dentaires dans les hôpitaux et les dispensaires.
- Apporter du matériel dentaire et des médicaments.
- Agir au niveau de la prévention dentaire (Réaliser des vacations hospitalières dans des services d'odontologie pour effectuer des soins et de la prévention)
- Réaliser des vacations hospitalières dans des services d'odontologie pour effectuer des soins et de la prévention.
- Effectuer de la prévention ambulatoire directement au contact de la population défavorisée de certains quartiers.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

➤ **Autoriser M. le Maire à verser une subvention de 1.500 euros, à l'association GED pour l'année 2008.**

Cette dépense, sera imputée sur le budget 2008 de la Direction Générale des Relations Internationales- fonction BX 041 - nature 6574- enveloppe 020376

**M. CAZABONNE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous savez que depuis 1956 la Ville de Lima est jumelée avec la Ville de Bordeaux. Les principales coopérations ont porté dans le domaine culturel sur le cinéma, la photo, la peinture, et dans le domaine de la santé, notamment sur la formations des médecins péruviens.

En 2001 une association, le GED, Groupement des Etudiants Dentaires de la Faculté d'Odontologie de Bordeaux, a proposé un projet. Ce projet consistait à apporter aux Péruviens une aide pour la modernisation du secteur de la santé, ce qui a permis d'envoyer pendant plus de 5 ans des étudiants bordelais pour effectuer là-bas des stages cliniques.

En 2006 cette même association nous a proposé un projet qui consistait en un échange d'étudiants régulier qui serait perpétué pendant des années. Les missions de ces étudiants sont de pratiquer des soins dentaires, évidemment, de faire de la technique ambulatoire dans les quartier défavorisés, et surtout de la prévention.

Nous vous demandons cette année, en 2008, de leur accorder une subvention de 1500 euros pour perpétuer cet échange et cette action qui est très appréciée de nos étudiants en odontologie.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, très brièvement résumé ce projet.

**M. LE MAIRE.** -

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**